

# Québec Inc. et M<sup>e</sup> Yvon Martineau choisissent Martineau Walker

par André Gagnon

«**Q**uébec Inc. Lawyer bids adieu», «Stikeman Elliott denies rumors of split», «Cross-town shuffle», «Le cabinet d'avocats Stikeman Elliott amputé», telles furent les manchettes inusitées qui ont été publiées cet été dans divers médias du Canada, dont l'influent **The Globe & Mail Report on Business** de Toronto, par suite du départ d'un des principaux associés de Stikeman Elliott, et membre du comité exécutif, **M<sup>e</sup> Yvon Martineau**, identifié au monde des affaires québécois, pour se joindre avec trois autres associés au cabinet **Martineau Walker**.

Dans ce monde juridique si feutré, de telles manchettes étonnent. Surtout lorsque c'est le **Globe and Mail** qui affirme ces choses au sujet de **M<sup>e</sup> Martineau**, qui a agi récemment comme avocat dans l'affaire (non terminée) de la fusion entre le Mouvement Desjardins et le groupe La Laurentienne, transaction représentant environ un milliard.

Un porte-parole de Stikeman, Elliott, a nié l'existence d'une querelle entre francophones et anglophones au sein du cabinet dans **The Gazette**. Aucune raison n'a été fournie relativement au départ de **M<sup>e</sup> Martineau** qui a entraîné dans son sillon trois autres avocats chevronnés, tous associés senior.

Il s'agit de **M<sup>e</sup> Denis Lachance** qui était chez Stikeman, Elliott depuis 18 ans, de **M<sup>e</sup> Réal Forest**, constitutionnaliste et plaideur reconnu, ainsi que **M<sup>e</sup> Michel Décary**, plaideur réputé associé senior et également membre du comité exécutif de ce cabinet. Ces trois avocats sont déjà chez Martineau Walker. Pour sa part, le quatrième, **M<sup>e</sup> Michel Décary**, devrait rejoindre Martineau Walker très bientôt.

Quatre autres avocats senior ont

également quitté Stikeman, Elliott pour aller avec deux autres grands cabinets. Il s'agit de **M<sup>e</sup> Maurice Régnier** et de **M<sup>e</sup> Claude Desaulniers**, deux fiscalistes réputés, qui se sont joints au cabinet **McCarthy, Tétreault** de Montréal. Ces deux avocats étaient associés depuis plus de 20 ans chez Stikeman, Elliott.

Par ailleurs, **M<sup>e</sup> Guy Fortin**, fiscaliste des entreprises du financier **Paul Desmarais** de **Power Corporation**, et **M<sup>e</sup> Marc Prévost**, de Stikeman, Elliott, sont allés rejoindre l'ex-premier ministre **Brian Mulroney** chez **Ogilvy Renault** où ce dernier, ami intime du financier, tente de former une équipe et un guichet unique pour s'occuper des affaires de M. Desmarais.

Depuis son départ de la vie politique, l'ex-premier ministre canadien a joint les rangs de l'étude **Ogilvy Renault** de Montréal où exercent ses amis et collègues, **M<sup>e</sup> Yves**

**Fortier**, ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies et **M<sup>e</sup> Bernard Roy**, ancien chef de cabinet de M. Mulroney, qui est rentré au bercail chez **Ogilvy Renault**, à la suite de sa retraite de la très haute fonction publique canadienne.

## DÉPARTS IMPORTANTS

**M<sup>e</sup> Martineau** refuse de donner les raisons de son départ du cabinet Stikeman, Elliott. Il préfère parler de changement et d'inscrire son geste et celui de ses collègues dans l'évolution de la société québécoise qui pointe à l'horizon du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cependant, on note chez Stikeman, Elliott que sur la vingtaine d'associés senior à Montréal, huit à ce stade ont gagné de nouveaux cieux. En pratique, cela représente presque la moitié de la société qui vient de quitter. Certains vont jusqu'à dire que 80% des associés francophones senior ont quitté. Le



M<sup>e</sup> Yvon Martineau



cabinet est aussi à Toronto, Vancouver, Hong Kong, Londres, Calgary, Ottawa et New York.

Parmi ceux qui restent, notons le **sénateur Maurice Riel, M<sup>e</sup> Jacques Courtois, M<sup>e</sup> François Mercier**, qui fut très peiné du départ de ses collègues associés. Leur pratique a considérablement diminué. Tous trois ont été de grands avocats. D'autres associés francophones demeurent bien sûr. Le bureau de Montréal de Stikeman, Elliott était constitué d'une majorité d'avocats francophones.

**Yvon Martineau** est originaire de Lévis. Après ses études de droit à l'Université Laval, il se dirige vers Montréal et entre au cabinet Stikeman, Elliott, en 1969. Il ne le quittera que pour aller parfaire ses connaissances et revenir avec son diplôme de M.B.A. Il sera associé principal de Stikeman, Elliott, à Londres, de 1982 à 1985, où **Le Monde Juridique** s'était rendu l'interviewer. Il avait été le premier Québécois francophone à se rendre étudier de près les circuits financiers (Londres est une plaque tournante pour les financements en eurodollars (US)). et sa compréhension en a valu la chandelle.

Auteur et éditeur du **Manuel des corporations du Québec**, en trois volumes, chez **Richard de Boo (Carswell)**, (1983) Yvon Martineau a commencé à enseigner le droit des corporations en 1974, au Barreau du Québec, et a aussi enseigné à la faculté de droit de l'Université de Montréal, et aux membres de l'Association de l'Immeuble du Québec (1974-78).

Aujourd'hui, le nom d'Yvon Martineau est associé à Québec Inc. car il a réussi au fil des ans à s'attirer une clientèle de qualité, notamment: **Quebecor Inc., Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc., le Groupe Canam-Manac Inc., Agropur (Coopérative agro-alimentaire)** et, ce qui est maintenant de notoriété publique, le **Mouvement Desjardins**. C'est lui qui agit comme conseiller juridique dans la fusion entre **La Laurentienne** et le **Mouvement Desjardins**. Si l'Inspecteur général des institutions financières du



**M<sup>e</sup> Réal Forest**

Québec approuve la transaction, l'actif du **Mouvement Desjardins** passera à **80 milliards**. Le nouveau cabinet, de M<sup>e</sup> Martineau, Martineau Walker, a du pain sur la planche pour longtemps.

#### **POURQUOI MARTINEAU WALKER?**

Yvon Martineau voit dans Martineau Walker le cabinet qui possède «le triple iii»: Intelligence, (des problèmes, compréhension des problèmes). Information (communications), Innovation (idées).

Fondé il y a 85 ans, Martineau Walker, «un cabinet bilingue», a franchi les époques, a connu une évolution qui en fait aujourd'hui une «organisation à triple III», ayant une diversité d'opinions, «une présence à Québec», un cabinet à Montréal ayant des antennes internationales. Cela correspondait à ses aspirations. Étant trilingue (français, anglais, espagnol), Yvon Martineau a des clients à travers le monde. Martineau Walker en a également.

«Martineau Walker a des antennes internationales très importantes avec des cabinets partout à travers le Canada (Fasken Martineau), en Europe et, pour moi, ça correspondait beaucoup au développement de la profession». Ce cabinet pour lui se projette beaucoup sur l'avenir. Il saisit l'avenir, n'est pas simplement un témoin du changement.

L'avocat peut être un agent de changement dit M<sup>e</sup> Martineau. On subit les changements ou on les at-

trape, on agit sur eux, précise-t-il. «Il n'y a rien au monde qui ne dure plus que l'éternel changement» souligne l'avocat d'affaires.

«Je pense que le cabinet au cours de ses 85 ans (d'existence) a été capable de vivre avec des changements puisqu'il offrait des services qui, d'après moi, à long terme, correspondent à ces valeurs changeantes dans notre société liées à la qualité de l'homme et de son environnement».

#### **«DUE DILIGENCE»**

Il dit avoir bien mûri sa décision de venir chez Martineau Walker. D'autres cabinets avaient fait des offres. Il a bien sûr fait son devoir de «due diligence». Du point de vue financier, Martineau Walker est l'un des cabinets les mieux administrés à Montréal, affirme ce M.B.A. qui sait lire des états financiers!

Cette précision cloue le bec aux rumeurs alimentées par on ne sait pas qui au sujet de Martineau Walker, qui circulent depuis des années dans le monde juridique québécois.

«Bien des petites choses qui sont révélatrices, qui montrent la capacité d'adaptation, de se projeter dans

**CAVE À VIN • SALON PRIVÉ 24 pers.**  
**LE RESTAURANT ENOGASTRONOMICO**  
1130 Jeanne-Mance, Montréal (Québec) Canada  
(514) 861-3166 H2Z 1L7



l'avenir. C'est très important dans une société changeante et là-dessus quand je parlais d'agent ou de témoin du changement, je considère que les avocats sont une partie, une fibre très importante de notre société et on ne doit pas être seulement des témoins du changement mais des agents de changement. Et chez les avocats comme beaucoup de professionnels, dans les entreprises, comme beaucoup d'organisations, la résistance au changement est une chose qu'il faut combattre», souligne le conseiller juridique des plus importantes PME du Québec.

«Regardez ce qui se passe dans le monde: les industries changent, le commerce change, les institutions politiques, les institutions financières, les institutions internationales changent, leur rôle change et nous les avocats, il faudrait qu'on ne change pas!»

«Quand vous avez une communauté qui change, vous avez des valeurs changeantes, les avocats qui veulent participer à cette chose doivent être capables de respecter ces changements-là et s'y adapter.»

Qui aurait dit, en parlant des changements que nous vivons, que les institutions financières d'aujourd'hui seraient en difficultés? C'est que nous vivons des changements aussi au sein des institutions financières, au sein du monde financier. Qui aurait cru, dit-il, que les taux d'intérêt aussi seraient aussi bas? Et l'État aux prises avec de sérieux problèmes sociaux fait face aussi à des changements historiques. C'est le consensus social qui a fait évoluer l'État, note Yvon Martineau.

#### RÉFORME

L'avocat d'affaires voit dans la réforme du Code civil du Québec, le reflet de changements sociaux profonds «qui donne une opportunité extraordinaire pour l'avocat».

#### YVON MARTINEAU

«La réforme du Code civil est l'exemple d'un changement vécu au cours des années et qui est maintenant consacré dans des textes.» Le nouvel associé principal de

Martineau Walker croit que nos gouvernements, nos structures étagées vont devoir se redéfinir «particulièrement au Canada. S'ils ne le font pas, les lois du changement pourraient forcer des changements que les gouvernements pourraient avoir des difficultés à contrecarrer. Dans le monde entier des changements surviennent. Les Nations-Unies se trouvent en guerre dans des États.»

Au Canada et au Québec, il cerne ainsi le problème lié au changement: «l'État canadien est à la recherche de son peuple, tandis qu'au niveau du Québec c'est l'inverse: un peuple à la recherche de son État,» commente celui qui a milité dans le camp du Non au dernier référendum tout comme **M<sup>e</sup> Claude Béland**, président du **Mouvement Desjardins**.



**M<sup>e</sup> Denis Lachance**

Yvon Martineau esquisse un sourire quand on lui demande s'il est parent avec celui qui a donné son nom au cabinet **Martineau Walker**, feu **Jean Martineau**, ancien juge de la Cour d'appel du Québec et bâtonnier des barreaux de Montréal et du Québec. «Aucun lien de parenté! Les ancêtres sont certainement communs, venus de France s'établir dans la région de Québec, en 1690.»

#### NUMÉRO 2

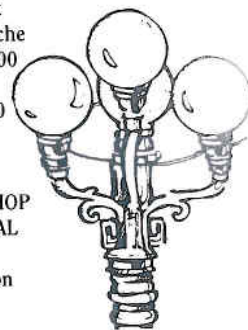
Martineau Walker est parmi les deux plus grands cabinets d'avocats du Québec. La venue d'avocats de la trempe de Yvon Martineau avec

sa clientèle dite **Québec Inc.** devrait enrichir le cabinet de la **Tour de la Bourse** qui possède déjà une clientèle très prestigieuse ici et ailleurs et une organisation juridique dont pourront bénéficier clients et avocats associés à ce bureau qui ne cesse de connaître un développement partout dans le monde mais surtout dont les assises sont montréalaises.

Ce cabinet a développé au cours des dernières années une expertise en droit des communications, en droit de l'environnement, en droit du travail, en droit corporatif de même qu'en droit commercial et en propriété intellectuelle. Ces champs de pratique sont aujourd'hui pour Yvon Martineau le gage de l'adaptation au changement, valeur à laquelle il accorde la plus haute importance. †

## Le Mas des OLIVIERS

Ouvert  
le dimanche  
de 18 h 00  
à  
22 h 30



1216 BISHOP  
MONTREAL

Réservation  
861-6733





### J'AI TOUJOURS ÉTÉ ENFLAMMÉ PAR LE DROIT

**A**u 34<sup>e</sup> étage de la Tour de la Bourse, la vue sur Montréal est imprenable. Si ce n'était du rire sonore et engageant de M<sup>e</sup> Yvon Martineau qui nous ramène à la réalité, on se croirait entre ciel et terre...

Yvon Martineau est un homme passionnant et surtout passionné.

En l'écoutant parler de droit, on a l'impression qu'il est tombé dedans lorsqu'il était petit!

Son père était ingénieur et son grand-père notaire. D'aussi loin qu'il puisse se rappeler, Yvon Martineau a toujours été enflammé par le droit.

Selon lui, «le droit est une science extraordinaire parce que c'est une science de l'homme. Elle n'est pas exacte mais plutôt conceptuelle».

Et ces concepts, il se plaît à les vulgariser afin d'être encore davantage au service de sa clientèle. Une clientèle à laquelle par ailleurs, il demandera l'avis :

«Lorsque le client s'interroge sur un problème particulier, je lui demande souvent ce que lui dicte son bon sens. Il est rare qu'il se trompe.»

#### Le plaisir de servir

Pour M<sup>e</sup> Yvon Martineau, choisir d'exercer le droit, c'est choisir de servir :

«Il faut établir une relation de confiance avec le client. Il faut le respecter. Certains avocats traitent leurs clients de façon cavalière. Ils ne retournent pas toujours les appels reçus. Ils mettent mal à l'aise le client en le "dépossédant de sa cause" et en ignorant la perception qu'il a des faits...»

Aussi, l'image de l'avocat omniscient et au-dessus de la mêlée ne plaît guère à M<sup>e</sup> Martineau :



«Les diplômes que nous avons ne constituent pas un droit de faire de l'argent mais plutôt un devoir d'exercer nos talents. Lorsque des structures comme les universités nous accueillent et que le public paie pour cela, il faut avoir l'humilité et la générosité de redonner ce que l'on a appris.»

Pour M<sup>e</sup> Yvon Martineau, cette passion qui l'anime est à distinguer d'une ambition dévorante même s'il reste convaincu qu'il y a des ambitions légitimes :

«Les ambitions positives sont celles qui font que l'on bâtit, que l'on avance et que l'on se réalise. Ces genres d'ambitieux et d'ambitieuses feront des choses pour les faire et non pas uniquement pour le résultat qui est au bout.

Les ambitions négatives nous font détruire les autres pour avancer ainsi que ce qu'ils ont fait.»

#### L'engagement

«Je me suis engagé au sein du Barreau, et dans ma communau-

té. Je me suis engagé politiquement et auprès de mes clients.»

L'engagement est une sorte de leitmotiv chez Yvon Martineau. Il lui est difficile d'imaginer pratiquer le droit sans être convaincu d'une idée, sans être impliqué dans quelque chose. Pour lui, l'avocat doit être un agent de changement et non pas un témoin du changement.

«L'avocat se doit d'être engagé. Si un avocat aime l'art, il doit être présent dans le milieu théâtral, cinématographique ou autre. S'il aime le sport, il doit agir et faire en sorte d'inciter autrui, les jeunes par exemple, à le pratiquer.»

C'est en connaissant son milieu que l'avocat peut mieux servir. Lorsqu'on parle de servir, M<sup>e</sup> Yvon Martineau souligne que cela va de pair avec une conscience sociale, collective. Selon lui :

«La société aujourd'hui encourage beaucoup le trio "je, me, moi". L'individualisme prévalant, on oublie que l'on fait partie d'une so-

ciété et que, en tant qu'avocat, on se doit de s'y engager.»

D'après M<sup>e</sup> Yvon Martineau, si l'on donne et si l'on partage, on est beaucoup plus heureux. Malheureusement, on est plus habitué à recevoir, et ne penser qu'à recevoir ne peut qu'entraîner l'insécurité.

Avoir le feu sacré incite à donner, à partager.

Cet intérêt d'être représentatif de son milieu fait dire à M<sup>e</sup> Martineau «qu'un grand cabinet d'avocats sera celui où on retrouvera des avocats de tous les milieux, des gens de toutes les dimensions».

#### Démystifier le droit des affaires

Dans les années 1970, l'entreprise québécoise était en pleine effervescence. Il y avait peu d'avocats en droit des affaires et pourtant tout autour et particulièrement au Québec, appelait un renouveau, un nouvel élan. M<sup>e</sup> Yvon Martineau a vite réalisé qu'il fallait répondre à un besoin criant. Les entreprises au Québec allaient de l'avant; se développaient de plus en plus vite. Il fallait participer au changement, à l'évolution.

«Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas au Québec d'outils de travail permettant de répondre aux interrogations des avocats en droit des affaires, alors qu'un «manuel» à cet effet existait déjà dans les provinces anglophones. Je m'en suis inspiré pour créer le *Manuel des Corporations du Québec*.»

Sans doute parce qu'il a enseigné et qu'il connaît la nécessité du partage des connaissances, M<sup>e</sup> Martineau a fait de son manuel un ouvrage simple et accessible,



d'utilisation quotidienne.

«Si un avocat pratique seul et qu'il débute, qu'il soit à Montréal, Québec ou Gaspé, cet ouvrage sera pour lui une



sorte de mode d'emploi. Il saura comment faire. Par exemple, s'il a à représenter un investisseur étranger, il saura quels formulaires il doit remplir, quelles sont les autorités à contacter, quels investissements sont à faire, quelles en sont les implications fiscales.»

Selon M<sup>r</sup> Yvon Martineau, il faut diffuser la connaissance et démystifier le monde de la finance et des affaires qui est, par ailleurs, en constante évolution.

«Le milieu des affaires au Québec est fait d'hommes et de femmes extraordinaires qui peuvent faire beaucoup. Il faut qu'ils soient convaincus de leurs grandes possibilités. Nos ingénieurs forestiers font partie des meilleurs au monde avec ceux des pays nordiques. Nos ingénieurs civils et électriciens ont faits Hydro-Québec.

«Qui sait qu'à la Maison-Blanche, tout le système des communications a été conçu par des ingénieurs longueuillois?»

#### Une justice efficace?

Lorsqu'on lui parle d'administration de la justice, M<sup>r</sup> Martineau admet volontiers qu'elle ne bénéficie pas aujourd'hui de tous les appareils nécessaires à son bon fonctionnement.

«Les juges souffrent beaucoup d'une logistique inadéquate. Pourquoi? Parce que la justice pour beaucoup ce n'est pas important, ce n'est pas comme la santé. La justice est souvent le parent pauvre d'un système économique alors qu'elle devrait être le parent riche.

«La justice supporte l'État de droit, et l'État de droit et la justice supportent la démocratie.»

Toutefois, selon M<sup>r</sup> Martineau, la critique est bien facile et alors que les citoyens se plaignent de notre système judiciaire, et souvent croient que justice n'a pas été rendue, il n'en demeure pas moins que 70 % des gens, d'après des études, croient que la justice

est bien rendue. On ne pense souvent qu'aux minorités insatisfaites.»

M<sup>r</sup> Martineau prône un droit préventif plutôt que curatif, et il trouve malheureux qu'on ne privilégie souvent que l'aspect d'adversité.

«On devrait plutôt penser à ce que justice soit faite et amener davantage les individus à s'entendre.»

M<sup>r</sup> Yvon Martineau est maintenant associé principal chez Martineau Walker. On se souviendra que son départ du cabinet Stikeman, Elliott avait fait couler beaucoup d'encre car il entraînait avec lui trois autres avocats chevronnés, tous associés principaux.

Aujourd'hui, Me Martineau voit dans Martineau Walker le cabinet qui possède «le triple iii : intelligence (compréhension des problèmes); information (communication) et innovation (idées). Un cabinet qui, avec ses 85 ans d'existence, a été capable de vivre avec des changements.»

«Martineau Walker a des antennes internationales très importantes avec des cabinets à travers le Canada, en Europe et pour moi, ça correspond beaucoup au développement de la profession.»

Développement, changement, adaptation, internationalisme. En d'autres mots, une ouverture sur le monde qui sied bien à celui pour qui «rien au monde ne dure plus que l'éternel changement.»

#### Notes biographiques

M<sup>r</sup> Yvon Martineau est originaire de Lévis. Après des études de droit à l'Université Laval, il vient à Montréal et entre au cabinet Stikeman, Elliott, en 1969.

Il quitte temporairement le cabinet, question d'aller parfaire ses connaissances en obtenant un diplôme de MBA.

Il est associé principal chez Stikeman, Elliott de 1970 jusqu'en 1993, et à ce titre, il est basé à Londres entre 1982 et 1985.

M<sup>r</sup> Yvon Martineau est, depuis 1993, associé principal du cabinet Martineau Walker.

Il a de plus enseigné le droit des corporations tant à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec qu'à la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Il est membre de plusieurs conseils d'administration dont, entre autres :

- le Groupe Canam Manac Inc.;
- le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.;
- Sanimal Industries Inc.;
- la Société d'Investissement Jeunesse;
- le Groupe d'Accueil International (Sofica Ltée & Comeca Ltée).

Il a été président du Congrès du Barreau en 1978 et en 1980. Il a de plus agi au sein du Barreau de Montréal et du Québec en tant que membre du conseil d'administration, membre du comité administratif et membre du Bureau des examinateurs.



# UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'AVOCATS VÉRITABLES AMBASSADEURS ITINÉRANTS

## Me Yvon Martineau de Stikeman, Elliott

Par André Gagnon

LONDRES — Il pleut sur la capitale de l'Angleterre. Ce n'est une surprise pour personne au pays du parapluie, de l'imperméable et du chapeau melon. Un avocat de 38 ans, originaire de Lévis, Québec, élevé à l'ombre de l'Université Laval à Sainte-Foy, quitte son domicile du quartier huppé de Kensington pour se rendre à son cabinet dans la City, cette superficie qui fait à peine un mille carré où se brassent chaque jour des milliards.

Il est environ huit heures du matin. La City se réveille à peine. Les autobus rouges à deux étages sillonnent les rues de Londres laissant monter et

descendre des usagers par millier. Un bruit sourd se fait entendre. C'est le métro, "the tube" comme on l'appelle qui file à toute allure sous la terre,

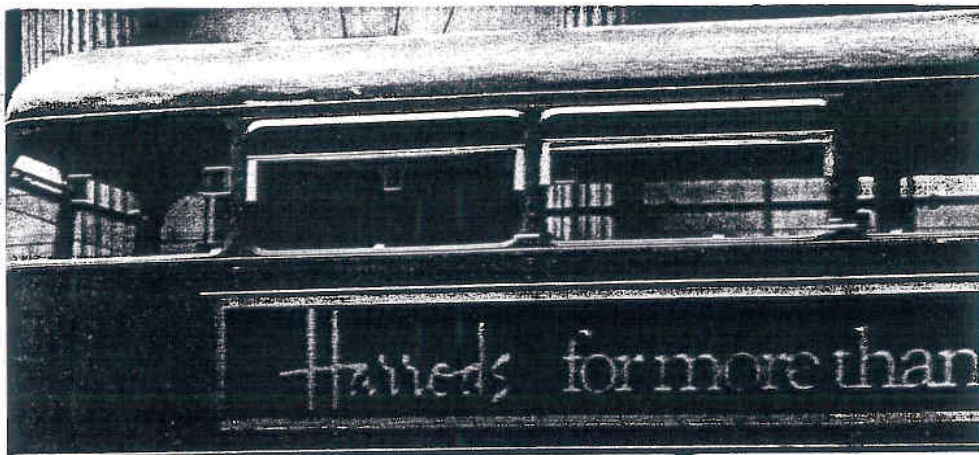
telle une immense et puissante chenille qui s'arrête aux stations aux noms évocateurs: Piccadilly Circus, Baker Street, Kensington, Temple pour les avocats et surtout les "barristers", les plaideurs.

La station qui débouche tout près de la cathédrale Saint-Paul déverse quotidiennement des milliers d'hommes d'affaires, d'avocats d'affaires qui pratiquent dans la City. C'est à cet endroit que descend M<sup>e</sup> Yvon Martineau à chaque matin pour se rendre à quelques pas de là à son cabinet de Leith House, sur la rue Gresham dans le cœur même du monde des affaires londonien. Les voisins de palier sont des bureaux de banques internationales installées à Londres: institutions américaines, japonaises, anglaises, arabes, etc. à proximité du célèbre musée, quartier autrefois fréquenté principalement par des financiers d'origine juive très puissants. C'est d'ailleurs tout près de là que loge la Banque d'Angleterre.

M<sup>e</sup> Yvon Martineau, associé sénior du cabinet Stikeman, Elliott de Montréal, a passé près de trois ans à Londres entrecoupés de continuels voyages sur le continent européen où il se rend pour entériner ou conclure des affaires auprès de ses clients. Il fait partie de cette génération d'avocats d'affaires qui sont de véritables ambassadeurs itinérants du Québec ou du Canada à l'étranger.

Depuis le début des années 70, Stikeman, Elliott a ouvert et maintenu un bureau à Londres. Ce cabinet d'avocats s'est vraiment développé au cours des années et a acquis une expertise sur la scène internationale avec des bureaux à Hong Kong, Toronto, Ottawa et depuis peu à New York.

M<sup>e</sup> Yvon Martineau a décidé d'un commun accord avec le grand manitou de Stikeman, Elliott, M<sup>e</sup> Fraser





Elliott, qui est également président d'une foule de sociétés dont la puissante Canadian Aviation Electronics (CAE) qui fabrique des simulateurs de vol pour entraîner les pilotes de lignes aériennes, de s'installer à Londres pour acquérir l'expertise nécessaire dans la négociation d'ententes internationales, de transactions financières atteignant parfois des centaines de millions de livres sterling ou de dollars américains.

M<sup>r</sup> Martineau a fait ses classes et transige maintenant au sein du plus puissant réseau financier du monde qu'il a appris à connaître de l'intérieur. Il a acquis une expérience inestimable pour son cabinet composé de plus de 70 avocats spécialisés à Montréal surtout en droit des corporations, fiscalité, financement, acquisitions de tous genres et en litige commercial. En comptant tous les bureaux, Stikeman, Elliott forme une grande famille où œuvrent plus de 140 avocats.

Il est le premier Québécois associé d'un bureau aussi prestigieux à venir s'installer à Londres comme chargé des affaires européennes.

Stikeman, Elliott existe depuis 30 ans et ne cesse de prendre de l'expansion et de recruter une clientèle aussi nombreuse que prestigieuse.

Il en coûte entre \$400,000 et \$500,000 par année en frais d'administration et autres pour maintenir un bureau à Londres. Des avocats du bureau de Toronto, de Montréal et d'ailleurs au Canada y travaillent avec en plus cinq ou six secrétaires.

Yvon Martineau est entré au service de Stikeman, Elliott, à Montréal, il y a 16 ans. Il y a fait son stage en 1969. En 1972, il décide de quitter pour s'inscrire au M.B.A. à l'École des Hautes-Études Commerciales, à Montréal. Il fut président de l'Association des M.B.A. des H.E.C., administrateur-fondateur et secrétaire de l'Association des M.B.A. du Québec. Il réintègre par la suite son bureau malgré les offres qui lui sont faites par d'importants cabinets d'avocats montréalais. Cela est dû en très grande partie à M<sup>r</sup> James A. Grant, dit-il.

Parlant d'avocats de son bureau, M<sup>r</sup> Martineau confie qu'il a beaucoup de respect pour M<sup>r</sup> Fraser Elliott, avocat et homme d'affaires très influent et d'une très grande sagesse, dit-il.

"Cet homme a une vision toute particulière des choses, des affaires et de la vie. "M<sup>r</sup> Martineau a discuté avec lui de son projet londonien et Fraser Elliott lui a donné sa bénédiction, affirme-t-il, sans oublier l'appui de ses associés.

Fraser Elliott est l'un des fondateurs

de Stikeman, Elliott à Montréal. C'est lui qui eut l'idée de mettre sur pied l'étude de Toronto où il œuvre depuis 1970, l'année de "la crise d'octobre au Québec" comme il est convenu de l'appeler.

Par ailleurs, ce cabinet accueillait plus récemment M<sup>r</sup> Marc Lalonde, ex-bras droit du premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, juriste d'une très grande expérience et homme politique controversé mais habile.

## Les grands cabinets

Une concurrence effrénée entre grands cabinets d'avocats se déroule quotidiennement dans le plus grand respect des règles d'éthique. La survie d'un grand cabinet comme celle d'un cabinet de moindre importance, c'est la quête incessante d'honoraires professionnels provenant de la vente de ses connaissances et de services qui y sont rattachés. Le genre d'honoraires que drainent des études telles Stikeman, Elliott, Martineau, Walker ou Clarkson, Tétraut ou Phillips & Vineberg dans un seul dossier pourrait faire pâlir d'envie un praticien solo. Incidemment, Phillips & Vineberg possède également un bureau à Londres, Paris, New York et Genève. À Londres, ce cabinet est associé à l'étude Burnet, Duckworth & Palmer. Sans compter un bureau, une présence à Hong Kong.

Mais si ces grandes études multinationales du droit obtiennent des honoraires très élevés, il est vrai qu'ils doivent supporter des dépenses administratives lourdes pour maintenir des services à cette échelle.

D'autres cabinets d'avocats sont représentés à l'étranger. Lafleur, Brown De Grandpré a un bureau à Bruxelles et quelques autres études du Québec sont installées dans d'autres pays par le biais de bureaux correspondants. Cette tendance va en s'accroissant au fur et à mesure que se font sentir les besoins d'une présence québécoise ou canadienne auprès de la clientèle corporative surtout.

## Journée-type

Une journée-type pour Yvon Martineau à Londres commence au bureau avec un coup d'œil sur le courrier électronique. Le bureau de Londres, comme d'ailleurs tous les autres bureaux du groupe Stikeman, Elliott, sont munis de l'équipement de télécommunication le plus sophistiqué que l'on puisse trouver. Des machines AES pour le traitement de texte peuvent communiquer avec les autres bu-

reaux du réseau rapidement à Montréal ou Toronto en quelques secondes.

## L'équipement

Cet équipement est indispensable car le contrat ou l'avis rédigé la veille à Londres pourra être aussi examiné soigneusement par les spécialistes à Montréal ou à Toronto, qu'ils s'agissent de "montages fiscaux", ou de "montages juridiques"; ils sont scrutés à la loupe et ensuite approuvés avant de retourner voir le client. Cette démarche revêt une importance capitale pour la clientèle car un oubli peut représenter une perte d'avantages fiscaux ou même de privilège dans des transactions qui peuvent atteindre quelquefois le milliard de dollars. C'est là-dessus que mise Stikeman, Elliott et que se fonde sa réputation et son expertise.

Donc, une fois dépouillé le courrier électronique qui travaille 24 heures sur 24 sans que l'on soit dérangé dans son sommeil et même à l'échelle internationale, M<sup>r</sup> Yvon Martineau retourne ses appels téléphoniques à Paris, Madrid, Montréal ou en provenance de la Belgique ou de l'Allemagne fédérale.

## Champs de pratique

Ses champs de pratique sont variés. Il informe les investisseurs étrangers sur le cadre juridique des entreprises venant éventuellement s'établir chez nous et prépare sur place les contrats en conséquence. Il peut aussi s'agir d'une société du Québec ou du Canada qui signe un accord industriel avec une compagnie française, allemande ou autre pour la production de biens ou services. M<sup>r</sup> Martineau va rencontrer les représentants de cette société à Paris, Frankfurt, Hambourg, ou les reçoit à Londres pour les mettre en communication avec des gens d'affaires ou des industriels européens.

Une institution du Québec veut effectuer un emprunt de plusieurs centaines de millions de dollars sur le marché financier londonien. M<sup>r</sup> Martineau ou ses associés faciliteront les approches auprès de banquiers qu'ils connaissent. Le prêt sera négocié sur place et le contrat sera rédigé à Londres ou ailleurs par les avocats ou par les conseillers financiers de l'institution bancaire; l'avocat verra à protéger et à soutenir durant la négociation les intérêts de sa cliente.

Incidemment, grâce à des efforts entre autres déployés par Stikeman, Elliott au cours des années, ce genre de contrat ordinairement soumis à



la loi anglaise ou à celle de l'état de New York (sic) comme cela est accepté dans les transactions importantes — de plus en plus de contrats de prêt international contiennent souvent une clause selon laquelle la loi canadienne — (donc le droit en vigueur au Québec le cas échéant) s'applique. Il s'agit d'une nouvelle tendance qui se développe et cela peut être extrêmement important en cas de litige entre les parties. Auparavant, personne ne se souciait de ce genre de détails...

Un prêt important consenti à une compagnie canadienne peut faire l'objet d'un "rescheduling" ou d'un "swap" ("currency swap"); dans ce dernier cas, il s'agit d'un chassé-croisé d'obligations prises en charge par les emprunteurs qui les assument réciproquement dans les devises souhaitées. Cela se fait quotidiennement sur le marché financier londonien.

Dans ce genre de transaction, on fait appel à des concepts de droit civil tels la novation, la cession, la subrogation. Qui l'aurait dit?

## Le Manuel Martineau

M<sup>r</sup> Yvon Martineau a acquis une solide expérience sur la scène internationale pour le compte du cabinet d'avocats dont il fait partie. Étant également détenteur d'un M.B.A. avec spécialisation en finances, il publie chez l'éditeur Richard De Boo un Manuel des Corporations du Québec sous forme de feuilles mobiles lequel est mis à jour au moins cinq fois par année. Cela l'oblige à prendre connaissance, à analyser, à rédiger, à commenter les lois, les règlements ou les procédures qui touchent le domaine des corporations. Il se maintient ainsi toujours à la fine pointe des développements et c'est là une excellente gymnastique intellectuelle pour se garder en parfaite forme... juridique!

Cet ouvrage en trois volumes comprend le détail de toutes les lois et règlements en vigueur qui ont trait aux corporations, aux aspects fiscaux, commerciaux et corporatifs des transactions et même des formulaires.

Tout avocat qui pratique dans ce secteur d'activités se doit d'avoir ces trois volumes sous forme de cartables dans sa bibliothèque. S'il pratique au Québec, la consultation de ce manuel très bien fait comme celle d'autres

ouvrages spécialisés du même genre lui épargnera des milliers de dollars en recherche et en temps.

Certains praticiens qui utilisent ce manuel affirment que les cours du Barreau sont de la petite bière aussi valables soient-ils en comparaison de ce manuel pratique. Soulignons que M<sup>r</sup> Martineau a déjà rédigé et donné des cours au Barreau sur le même sujet.

Il fut en outre membre du conseil du Barreau de Montréal, du conseil général et du comité administratif du Barreau du Québec. Par ailleurs, il a présidé deux congrès annuels du Barreau, signe de son engagement personnel et de son intérêt profond pour la profession qu'il exerce depuis 16 ans.

Des experts en fiscalité et en droit corporatif de Stikeman, Elliott sous la direction de M<sup>r</sup> Yvon Martineau procèdent à des révisions régulières du Manuel, pour le tenir à jour (en vente chez Wilson & Lafleur entre autres).

M<sup>r</sup> Martineau appartient à cette génération d'avocats d'affaires qui s'intéressent à tous développements susceptibles de rendre service à la clientèle. Il n'hésitera pas à communiquer avec un client pour lui faire part des modifications à une loi, fournir des informations stratégiques et



ainsi contribuer à l'expansion commerciale ou industrielle de la société que ce dernier dirige.

Ainsi, il se penche sur la possibilité de faire implanter par une influente institution financière du Québec une "merchant bank" en Angleterre. Il faut être dans le milieu pour posséder les contacts nécessaires pour aider à une telle implantation. Ce n'est certes pas l'avocat attaché, rivé littéralement à sa chaise dans son cabinet orienté exclusivement sur le Palais de Justice qui peut susciter ce genre d'évolution.

## La volonté de vouloir

M<sup>r</sup> Yvon Martineau a de la suite dans les idées. Dès 1980, alors qu'il présidait le congrès du Barreau du Québec dont le thème était "La justice condamnée au progrès", il affirmait: "Ce n'est pas la société qui doit s'adapter à la justice mais la justice à la société."

Il énonçait alors que "les avocats doivent reconnaître l'urgent besoin de rendre et de vivre une justice à l'aide de techniques et de règles modernes" et que "la résistance au changement" condamnerait ces derniers à "l'émergence de nouveaux agents de justice, par l'avènement de nouveaux tribunaux où les avocats seront absents et par l'imposition de règles où l'économique pourrait malheureusement primer sur la qualité des services."

Dans cet exposé succinct, il reprenait un leitmotiv, qu'il applique lui-même dans sa pratique: "la volonté de vouloir, ce phénomène inexpliqué et inexpliquable philosophiquement et scientifiquement," disait-il.

Un client parle de la possibilité de faire une chose, de rencontrer quelqu'un, M<sup>r</sup> Yvon Martineau se met à l'œuvre sur le champ. À peine est-il rentré à son hôtel que son client a reçu

un message de le rappeler. Un rendez-vous est assuré pour le jour même si c'est urgent ou le lendemain.

"Il faut faire les choses", dit M<sup>r</sup> Martineau; il ne faut pas se limiter à en parler. "Critiquer est facile, faire est difficile," ajoute-t-il. On a bien sûr entendu dire que la majorité des gens se divise en deux catégories: les "doers" (ceux qui agissent) et les "talkers" (ceux qui discutent). Yvon Martineau se situe certainement parmi le premier groupe. "La terre appartient à ceux qui l'ont labourée," souligne-t-il. C'est ce

qui explique son étonnante réussite.

Déjà, alors qu'il était étudiant au Séminaire de Québec, il s'intéressait à tout. Il faisait partie de tous les comités du collège, pratiquait presque tous les sports (il excellait au basketball) avec acharnement.

Il jouait pour gagner et visait toujours haut. Cet effort pouvait à l'occasion paraître jouer contre lui. Il fit même du journalisme et de la politique étudiante. Résultat: à la fin de son cours classique, la direction lui

(suite à la page 41)



(suite de la page 8)

décerne un prix inattendu, créé presque pour cet élève accompli, l'équivalent du titre de "All American" chez nos voisins du sud, à l'étudiant ayant le mieux réussi ses études tout en s'impliquant à la vie sociale, politique et sportive de son collège, "Le Mérite Étudiant".

Yvon Martineau n'est pas le genre à marcher dans le sillon d'autrui. Il tombe amoureux d'une séduisante jeune mexicaine dont la mère est chinoise et qui vient apprendre... l'anglais à Québec. Maria est la mère de leurs trois fils. Elle m'a toujours appuyé, dit-il, sans aucune hésitation, car c'est une femme qui ne craint pas le changement. La famille qui habite Outremont, réintègre sa maison, après un séjour au Mexique durant l'été au retour de Londres.

Trilingue, (en effet, il parle le français, l'anglais et l'espagnol), M<sup>e</sup> Martineau parcourt l'Europe régulièrement et tel un ambassadeur du Québec et du Canada, fait connaître aux investisseurs, les possibilités immenses qui existent chez nous, au point de vue commercial et industriel. En outre, il représente bien Montréal, ville internationale.

Yvon Martineau se dit convaincu que Montréal, avec un centre bancaire international, pourrait être appelée à jouer un rôle de premier plan. L'ouverture récente d'un bureau de la Bourse de Montréal à Londres par l'ex-président Pierre Lortie, contribuera à créer des liens financiers plus solides et plus étroits entre les deux grandes villes, dit-il.

Or, son expérience londonienne et européenne pourra être mise à contribution ici même et profitera à plein à son cabinet d'avocats. Sa formation personnelle, les contacts noués à travers le monde sont le gage de sa réussite.

M<sup>e</sup> Yvon Martineau s'est établi une solide réputation sur le plan international. Il est l'un des premiers Québécois à fonctionner avec autant d'aisance sur la scène internationale. Il a fait ses classes. C'est un juriste capable d'orchestrer un projet en équipe et de le mener à bonne fin. Au Barreau du Québec, au moins deux bâtonniers reconnaissent en lui un organisateur hors pair à qui on peut confier n'importe quelle tâche car on sait qu'elle sera accomplie. Il possède la qualité de pouvoir rassembler autour de lui et faire travailler un groupe de gens dont les affinités peuvent parfois paraître divergentes.

Cet avocat qui fait déjà partie de quelques conseils d'administration de sociétés dont CANAM-MANAC,

constitue un atout précieux pour ces dernières, surtout à cause de l'expérience, de la connaissance des réseaux qu'il a acquise au cours des dernières années au Québec et maintenant en Europe.

Il respire la réussite et l'incarne par son comportement et son travail acharné même les fins de semaine car il perçoit son rôle comme pourvoyant constamment des services à des clients qui ont confiance en lui et s'appuient sur lui pour "arrêter la dimension juridique" des transactions et obtenir la qualité et l'expertise que doit fournir diligemment un cabinet d'avocats compétents.

### Négociateur

Intelligent, affable, négociateur, intéressé par tout ce qui se passe dans le monde moderne, Yvon Martineau cherche constamment à se dépasser. Apprécié de ses clients, il jouit d'une excellente réputation de négociateur. Travailleur acharné, il prendra rapidement le leadership de la transaction à effectuer se démarquant vite de la concurrence qu'il adore par ailleurs "affronter".

C'est sa façon à lui de plaider hors du Palais. Il souhaite à ce sujet que "le monde juridique s'éloigne le plus possible du monde judiciaire", qu'il reconnaisse la valeur du droit "préventif" par rapport à celle du droit "curatif". On doit aller devant les tribunaux pour trancher des différends qui méritent de l'être. Car, dit-il, dans le monde des affaires, on préfère l'accommodation, au pis aller l'arbitrage, à un affrontement judiciaire, que souvent, des clients ne peuvent se permettre, en termes de temps, de ressources humaines et financières.

C'est pourquoi, au niveau international, on mise beaucoup sur un ordre nouveau, des règles que des "solicitors" (des avocats anglais habitués à rédiger des conventions, des ententes sans jamais les plaider, toutefois) s'approprient à publier et qui serviront de codification pour la communauté internationale. Deux avocats de l'une des plus prestigieuses études londoniennes, FRESHFIELD, un cabinet qui représente la Banque d'Angleterre depuis au moins le dix huitième siècle, (nous présenteront un interview avec l'un des associés sénior dans le numéro d'hiver) ont "codifié" et commenté ces règles. Cette œuvre importante sera disponible cette année ou au plus tard en 1986, nous assure M<sup>e</sup> John Grieves, que le Monde Juridique

a rencontré grâce à M<sup>e</sup> Martineau à Londres.

Yvon Martineau rentre au pays plus ferré que jamais en matière de transactions et de finances internationales, avec des contacts de toutes sortes avec les réseaux influents et difficilement accessibles aux non-spécialistes. Sa contribution au monde juridique et son expertise acquise sur la scène internationale grâce à son expérience européenne sera inestimable pour son cabinet, pour les conseils d'administration des sociétés commerciales et industrielles qui sauront s'adjoindre une telle compétence ou retenir ses services.

Bref, c'est le Québec tout entier qui pourra s'enorgueillir d'avoir des avocats d'un tel calibre, disposés à servir dans un champ de compétence qui s'ouvre à la profession, véritables ambassadeurs itinérants qui ont développé un nouveau créneau de services qui profitent à tous ceux qui les utilisent, source de développement économique et de progrès social. Sans compter que cet apport nous met à l'abri, par la diversification des investissements étrangers ou locaux, des fluctuations des marchés trop concentrés sur un petit nombre de produits ou de services.